

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 mai 2014
(convocation du 14 mai 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Mai Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. RAUTUREAU Benoît, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h 15
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 11 h 15
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. BRUGERE Nicolas à Mme BREZILLON Anne
M. CAZABONNE Didier à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme CHABBAT Chantal à M. GARRIGUES Guillaume
Mme CHAZAL Solène à Mme PIAZZA Arielle
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Jean-Louis
M. DELLU Arnaud à Mme JARDINE Martine

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. RAYNAL Franck
M. RAUTUREAU Benoît à Mme LOUNICI Zineb jusqu'à 11 h 00
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain
Mme THIEBAULT Gladys à M. MARTIN Eric
Mme VILLANOVE Marie-Hélène à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 15

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Prorogation de la convention de volontariat de solidarité internationale (VSI)
dans le cadre de l'accord de coopération entre la Communauté Urbaine de
Bordeaux et l'Etat du Guanajuato (Mexique) - 6 mois
Décision- Autorisation**

M. JOSY REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1 – Le contexte

En 2011, la Communauté Urbaine de Bordeaux a signé un accord triennal de coopération décentralisée avec l'Etat de Guanajuato et la zone métropolitaine de Léon au Mexique (13 octobre 2011 – 12 octobre 2014).

Le thème général de l'accord est «**l'intégration métropolitaine comme facteur de développement du territoire**», avec une déclinaison en fiches actions portant à la fois sur la gouvernance, l'ingénierie de projets, et sur les services urbains.

En mai 2012, la Cub a installé sa première Volontaire de Solidarité Internationale (VSI) à Léon, afin d'assurer le suivi des différentes actions à mettre en place dans le cadre de l'accord de coopération.

Le contrat de volontariat arrivant à terme le 25 mai 2014, il est proposé de le prolonger de 6 mois pour achever le suivi de l'accord venant à échéance en octobre 2014.

2 – Bilan 2012- 2014 des actions du VSI :

Le bilan 2012-2014 de notre VSI s'avère très positif. Véritable relais de la Cub, sa présence sur place a permis une mobilisation très importante autour de nos actions.

Ainsi, celle-ci a permis :

- de consolider un réseau d'acteurs structuré entre la Cub et la zone métropolitaine de Léon (Etat du Guanajuato) ainsi qu'avec l'Ambassade de France au Mexique

Plus de 100 réunions se sont tenues avec des représentants du Congrès de l'Union, des dépendances de l'Etat de Guanajuato, des municipalités de la zone métropolitaine de Léon, de Guanajuato, et de la société civile. Par ailleurs, un comité de pilotage de l'accord, regroupant les directeurs des Instituts de Planification Municipaux des 5 villes partenaires, a été mis en place.

Dix missions intermédiaires en France et au Mexique ainsi qu'une rencontre annuelle (avril 2013 à Bordeaux) ont été organisées.

Au-delà de ces rencontres, la continuité des échanges entre les partenaires a été assurée par des points réguliers (mail ou téléphone).

Une présence au sein de l'Ambassade de France a également été assurée, permettant d'appuyer le service de coopération technique par la production de notes sur des thèmes en lien avec l'accord de coopération.

- l'échange et la production de documents

Un diagnostic des actions de l'accord a été réalisé, ainsi que des notes explicatives, garantissant ainsi la circulation des informations.

Des documents techniques sur les différents projets ont ainsi pu être échangés (cahiers des charges, textes de lois, études en matière de transport et planification, plans guides de projets de planification urbaine, notes sur la constitution de la Cub et son mode de financement, présentations sur la gestion, les outils et les projets des différents services de la CUB et de la ZML...). Des cartes ont été produites pour les projets «transport» et «planification», des cahiers des charges ont été rédigés conjointement.

- l'organisation d'ateliers de réflexion

Divers ateliers de travail ont été organisés sur les thèmes de l'accord, réunissant les techniciens et les maires de la ZML.

Des fonctionnaires et partenaires de la CUB ont participé à plusieurs événements thématiques organisés par l'Ambassade de France au Mexique comme le séminaire sur "les nouveaux logements sociaux" organisé à Léon en août 2013 à l'occasion de la clôture de l'exposition "Vers de nouveaux logements sociaux II" de la Cité de l'architecture de Paris. L'Atelier International d'urbanisme organisé par l'association des Ateliers de Cergy en novembre 2013 a également été un moment important de mobilisation.

- une diversification des actions :

- un volet économique

Un volet économique a été développé en collaboration avec Ubifrance Mexique à travers, d'une part, la réalisation d'une mission d'entreprises bordelaises au Mexique du 25 au 29 novembre 2013 (4 entreprises présentes: 3 dans le domaine du vin, et une dans le domaine des logiciels de construction) et, d'autre part, l'identification d'opportunités d'association de bureaux d'études français à différents projets de l'accord de coopération (soit sous forme de

missions techniques, soit comme co-leaders de projet sur les thèmes "planification urbaine", "gouvernance métropolitaine", "déchets", "eau" et "agriculture urbaine")

- un volet culturel

Plusieurs propositions d'échanges culturels autour de l'identité métropolitaine ont également été élaborées (travail commun sur le dispositif de la commande artistique publique, résidence d'artistes plasticiens mexicains au sein de la fabrique Pola à l'automne 2014, ou encore l'accueil d'un groupe de jazz manouche mexicain dans le cadre de l'été métropolitain 2014).

- un volet recherche

Une proposition de programme de recherche franco-mexicain sur l'eau et l'assainissement est à l'étude en partenariat avec le CEMCA.

- la recherche de financements

Plusieurs sources de financement ont été sollicitées: réponse à l'appel à projets 2013-2014 du MAE pour la coopération décentralisée franco-mexicaine, présentation de projets d'études au fond métropolitain de la zone métropolitaine de Léon (deux études financées en 2013 sur les thèmes "déchets" et "transports", et deux études présentées en 2014 sur les thèmes "gouvernance métropolitaine" et "planification urbaine"), demande de financement à l'Etat de Guanajuato pour plusieurs projets (3 projets financés sur le budget 2013 de l'Etat sur les thèmes déchets, agriculture urbaine et nature en ville).

- réaliser une évaluation croisée, dont les résultats devraient être connus en septembre 2014.

Fort de cette première expérience qui a permis de créer une dynamique positive autour de projets concrets de coopération, la Communauté Urbaine de Bordeaux souhaite ainsi prolonger la convention de volontariat international à Léon (Mexique) pour 6 mois supplémentaires, afin d'assurer le suivi jusqu'à l'échéance du premier accord.

Dans un second temps, un renouvellement de contrat avec un nouveau volontaire (1er novembre 2014 - 31 octobre 2015) sera soumise au conseil de communauté.

3- Budget

Le Volontariat International a pour objet l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général dans les pays en émergence dans le domaine notamment de la coopération au développement.

Ainsi, la Volontaire continuera de représenter la Cub au Mexique auprès des institutions nationales et locales à compter du 26 mai 2014 jusqu'au 25 novembre 2014. Elle poursuivra la coordination des actions de l'accord de coopération signé entre les partenaires.

En Aquitaine, l'IFAID (Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement) est l'organisme de référence (pour l'envoi des volontaires/porteuses de volontaires) agréé par le MAE pour coordonner ce programme.

Le financement du renouvellement comprend des coûts directs et indirects (décrits dans la convention signée avec l'IFAID ci-jointe) :

Un budget prévisionnel semestriel (26 mai 2014 au 25 novembre 2014) de 16 100 € a été établi par l'IFAID, comprenant les dépenses suivantes :

La CUB contribuerait à hauteur de 14 018 €, se répartissant de la manière suivante :

- 7800 € d'indemnité versée au VSI (1300€ / mois)
- 2500 € d'indemnité de réinstallation versée au VSI
- 3718€ représentant les coûts directs et indirects (couverture santé, voyage, visa, suivi administratif, frais de gestion...).

Le Ministère des Affaires étrangères participerait à hauteur de 2 082 €.

Le Conseil de Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2005 – 159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale,

Vu le décret n°2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi relative au contrat de volontariat de solidarité internationale,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2005 fixant, d'une part, le montant des aides de l'Etat au volontariat de solidarité internationale et, d'autre part, les montants minimum et maximum des indemnités versées par les associations de volontaires.

Vu la délibération N° 2011/0678 du Conseil de Communauté en date du 23 septembre 2011 entérinant la signature de cet accord,

Vu l'article 8 de l'accord de coopération, signé le 13 octobre 2011 entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, l'Etat du Guanajuato, et la zone métropolitaine de Léon, entérinant la possibilité de recourir à un volontaire international,

Vu la délibération N° 2011/18494 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2012 actant le partenariat avec l'association IFAID Aquitaine pour l'envoi d'un volontaire de solidarité internationale au Mexique

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de la Communauté Urbaine de renforcer ses liens avec l'Etat de Guanajuato et la zone métropolitaine de Léon, et de contribuer au bon déroulement de l'accord de coopération décentralisée signé avec ce partenaire,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser la convention de prorogation du volontariat international avec l'IFAID selon les modalités explicitées ci-dessus

Article 2 : d'autoriser M. le Président et/ou M. le Conseiller Communautaire en charge des Relations Internationales et de la Coopération Décentralisée, à signer la prorogation de la convention.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 mai 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 JUIN 2014**

PUBLIÉ LE : 12 JUIN 2014

M. JOSY REIFFERS